

L'ANALOGIE EN LATIN VULGAIRE , LES FORMES VERBALES

Yuzo YAJIMA

Il n'est pas facile de comprendre la notion d'analogie, un des plus grands facteurs de l'évolution linguistique, dans son ensemble. On réfléchit sur ce sujet depuis longtemps, puisque les grammairiens grecs s'intéressaient déjà à ce problème. On connaît le débat sur les lois ou les tendances de l'analogie entre J. Kuryłowicz et W. Mańczak dans les années 50. Mais on n'a tiré aucune conclusion définitive sur ce sujet. Nous allons énumérer et aborder dans ce petit article les problèmes qui nous semblent les plus importants quand on considère l'action analogique à l'époque du latin vulgaire et du proto-roman.

L'action analogique s'observe à tous les niveaux de la langue (phonétique, morphologie, syntaxe etc.) Mais c'est dans le domaine de la morphologie qu'elle exerce la plus grande influence. Et ce, tout particulièrement lors de la flexion verbale. Ainsi les formes verbales seront au coeur de nos préoccupations.

En considérant l'action analogique à l'époque du latin vulgaire et du protoroman, il est important, croyons-nous, de se pencher sur les problèmes en partant des quatre questions suivantes : 1) Dans quelle mesure l'analogie a-t-elle contribué à la formation du nouveau système linguistique ? 2) La fréquence d'utilisation est-elle le facteur unique de l'action analogique ? 3) Est-il possible d'établir la chronologie relative de l'analogie ? 4) L'action analogique s'exerce-t-elle différemment selon les langues ?

1. L'analogie et le système linguistique

Le résultat de l'action analogique peut se constater non seulement dans une seule forme verbale ou dans un seul paradigme, mais, comme c'est souvent le cas, ce résultat peut également se retrouver dans plusieurs formes verbales ou plusieurs paradigmes. Par exemple, la quatrième conjugaison AUDIRE a donné naissance à une nouvelle forme CUIRE (← CUPERE) d'après la désinence -IO qui est commune aux 3b et 4e conjugaisons. Et le verbe CUPERE n'est pas le seul à avoir été touché par cette action analogique. Un certain nombre de verbes de 3b conjugaison ont été reclassés selon le type d'AUDIRE : FODERE → FODIRE, FUGERE → FUGIRE, RAPERE → RAPIRE, et même les verbes déponents : AGGREDI → AGGREDIRI, MORI → MORIRI. Ce fait signifie que l'action analogique a exercé quelques modifications non négligeables sur le système verbal du latin classique.

SAPERE, ayant subi l'influence de HABERE, a changé son type de conjugaison (→ SAPERE) par l'intermédiaire de la forme du parfait HABUI (SAPUI). Et deux verbes irréguliers POSSE et VELLE ont aligné leurs désinences sur celles de la deuxième conjugaison -ERE (→ POTERE, VOLERE). Dans ce cas, les points de départ sont les formes de participe présent (POTENS, VOLENS ↔ -ENS). Ainsi de nombreux verbes se sont alignés sur le modèle de la deuxième conjugaison et le système classique s'en est trouvé modifié.

Les 4e et 5e personnes de l'indicatif présent de la 3e conjugaison (LEGIMUS, LEGITIS) ont déplacé leur accent (→ LEGIMUS, LEGITIS) et sont ainsi devenus paroxytons. Ce sont les désinences des mêmes personnes de la 1re, 2e et 4e conjugaisons, accentuées sur l'avant-dernière syllabe dès l'origine (-AMUS, -EMUS, -IMUS ; -ATIS, -ETIS, -ITIS) qui ont causé cette analogie. LEGIMUS et LEGITIS se sont joints au groupe des formes faibles, formes accentuées sur la désinence.

Le déplacement de l'accent du type CONVENIT → CONVENIT est aussi dû à l'analogie. La forme dérivée CONVENIT a été influencée par la forme simple VENIT qui s'emploie plus fréquemment. Ce changement vulgaire violant la loi d'accent de la langue latine est attesté par la forme française de ce dérivé : convient dérive de CONVENIT et non pas de CONVENIT. demeure atteste le déplacement DEMORAT → DEMORAT, emploie est le résultat de IMPLICAT → IMPLICAT, renie explique le processus RENEGAT → RENEGAT et reçoit témoigne du changement RECIPIT → RECIPIT. Les mots simples paroxytons MORAT, PLICAT, NEGAT, CAPIT sont à la base de tous ces déplacements. La série de ces dérivés paroxytons donne un nouveau système de l'accent à la langue vulgaire.

En plus de ces modifications, plutôt partielles, causées par l'analogie, le système verbal du latin classique a éprouvé les changements plus graves. Il a perdu les formes suivantes : MORIOR (forme déponente), LAUDOR (forme synthétique du passif), LAUDABO (futur), LAUDAREM (subjonctif de l'imparfait), LAUDAVERIM (subjonctif du parfait et futur du parfait), LAUDAVISSE (infinitif du parfait actif), LAUDATUM, -TU (supin). Et voici les formes qui ont été créées et dont les langues romanes ont hérité : LAUDATUS SUM (passif périphrastique), LAUDATUS HABEO (parfait périphrastique), LAUDARE HABEO (futur périphrastique). Dans quelles limites l'analogie a-t-elle pris part à ces pertes et ces créations ?

2. L'analogie et la fréquence

Un rapport étroit existe entre l'analogie et la fréquence. Pour réfléchir sur ce rapport, il convient de distinguer trois sortes d'analogie. Tout d'abord, l'analogie dans le système linguistique, en d'autres mots, dans la langue. Si une forme se trouve plus nombreuse que les autres dans un paradigme, cette forme est majoritaire dans ce système et exercera une influence analogique sur les formes minoritaires de cette même conjugai-

son . Les formes faibles, formes accentuées sur la désinence, qui apparaissent plus souvent dans le paradigme de l'indicatif présent auront une influence analogique sur les formes fortes, accentuées sur le radical et qui sont moins nombreuses. Par exemple, dans la conjugaison de PROBARE, les formes faibles PROB- > pruv- qui sont plus nombreuses , appuyés par les autres formes du même genre dans l'inflectum, exercent leur analogie sur les formes fortes PROB- > proev-. Tout paradigme finit alors par n'avoir qu'un seul radical : pruv-.

Deuxièmement, l'analogie dans le discours. Si une forme apparaît plus fréquemment que les autres dans le discours, elle y est majoritaire. C'est donc elle qui est le point de départ de l'action analogique sur les formes moins usitées. Ainsi SUM, HABEO, POSSUM etc. sont majoritaires en discours et l'analogie s'étend souvent à partir de ces verbes. Le français sais ne vient pas directement de SAPIO du latin classique. L'étymon direct de ce mot est SAYYO qui a subi l'influence de AYYO (← HABEO), une des unités lexicales le plus souvent employées.

Examinons maintenant le troisième cas, où deux formes sont associées dans l'esprit du locuteur, dont l'une exerce l'action analogique sur l'autre. De La Chaussée a baptisé cette analogie "l'effet de couple". Selon lui le couple se forme soit par le lien fonctionnel, soit par le lien sémantique, soit par le lien morphologique. Et on ne voit pas, dit-il, de nette inégalité de fréquence en discours, quand cet effet se produit.

Sur ce point précis, nous ne partageons pourtant pas son avis. Nous pensons au contraire que la fréquence régit, dans ce cas aussi, l'action analogique. Nous croyons que dans les deux derniers cas évoqués, c'est-à-dire l'analogie dans le discours et l'effet de couple, la fréquence est toujours le point de départ de l'analogie. L'action analogique se propage ainsi toujours d'une forme plus fréquente à une forme moins usitée.

Cependant, la nature de la fréquence est différente selon le cas. La fréquence en discours signifie littéralement la fréquence statistique, tandis que, lors de l'effet de couple, il s'agit d'une "fréquence psychologique", qui tient compte avant tout de la puissance immanente d'un mot ou d'une forme grammaticale donnée. L'infinitif, par exemple, s'il n'est pas extrêmement fréquent dans le discours, peut néanmoins quelquefois exercer une action analogique sur certaines formes conjuguées, usant ainsi d'un pouvoir qui semble directement lié à son statut grammatical. Alors, jusqu'où peut-on éclaircir cette puissance psychologique ?

3. L'analogie et la chronologie relative

L'analogie ne cesse jamais de s'exercer tout au long de l'histoire de la langue. Elle continue sans cesse. Dès lors, serait-il possible de lancer le fait analogique

sur l'axe du temps ? Cela reviendrait à établir la chronologie relative de l'action analogique. Mais à la différence de la phonétique historique, on ne peut pas fixer l'ordre temporel de l'analogie par la nature immanente de cette action. En revanche, on peut arriver à établir une chronologie de l'analogie non pas par la comparaison d'une analogie à une autre, mais par la comparaison d'une analogie à un fait phonétique.

Le participe présent de la 4e conjugaison VENIENTE > VENYENTE, au lieu de subir la palatalisation de ny > ñ (VENENTE) est devenu VENENTE, par l'analogie de AMANTE, PLACENTE, LEGENTE etc. qui n'ont pas de yod et sont majoritaires. Or la phonétique historique nous enseigne que la palatalisation de ny > ñ date du milieu du 2e siècle. Il est clair alors que cette analogie s'est produite avant cette date.

Quand HABEMUS est-il devenu avons en adoptant la désinence -ons dont l'origine est encore mystérieuse ? A quel stade de la spirantisation de -b- cette désinence est-elle apparue ? Est-ce le stade aβ- ou bien celui qui suit av- ? Si l'on avait eu aβons, β se serait effacé devant une voyelle vélaire, c'est-à-dire aβons > *aons. Or, ce phénomène n'a pas eu lieu. La deuxième personne pluriel de l'indicatif présent d'avoir provient donc de av- plus -ons. Comme -β- intervocalique devient -v- à la deuxième moitié du 3e siècle, cette analogie doit avoir eu lieu après cette date.

Quand on suit l'histoire du participe présent disant, on trouve entre cette forme et son étymon DIKENTE une époque où l'analogie est intervenue et où -ANTE a été généralisé aux dépens d'autres types de désinences du participe présent comme -ENTE ou -IENTE. D'autre part dik- avait transformé sa forme en diš- (> diž- > diz-) par la palatalisation de -k^e intervocalique. Est-ce à l'étape de dik- ou à celle qui suit que s'est produit cet effet analogique ? Ici nulle hésitation : disant remonte directement à dišante et non à DIKANTE, car celui-ci finira par donner la forme *diyant. Nous pouvons ainsi affirmer que la date de remplacement de -ENTE par -ANTE se situe après le changement phonétique -k^{e,i} > š, en d'autres termes après le 3e siècle.

Le retard de la syncope de prétonique interne peut également nous renseigner sur la date d'une action analogique. CARRICARE, contrairement à la tendance générale, n'a pas perdu sa prétonique interne avant la sonorisation. La forme qui a subi la sonorisation CARRIGARE est arrivé finalement à charger au lieu de suivre le changement phonétiquement normal : *CARRCARE > *charcher. La syncope après la sonorisation prouve que cette analogie s'est produite après l'an 400.

Les exemples donnés ci-dessus indiquent la possibilité de placer les phénomènes d'analogie sur l'axe temporel. Mais dans quelles limites la chronologie relative de ce type, fondée sur la phonétique historique, est-elle possible ? Est-il absolument impossible d'établir chronologie de l'analogie en la fondant sur le trait caractéristique de chaque action analogique ?

4. L'analogie et la typologie

L'action analogique se présente-t-elle précisément de la même manière dans chaque langue ? Il n'est pas douteux que chaque langue possède ses propres types d'analogie. Si les langues romanes présentent différentes formes verbales à partir d'un seul et même étymon latin, n'est-ce pas à cause des différentes manières d'agir de l'action analogique dans chaque langue, en même temps que des diverses histoires des sons ?

Voici donc la possibilité d'établir une typologie linguistique de l'analogie. Nous nous contentons pour l'instant de la faire remarquer.

Bibliographie

- Fouché, P. Morphologie historique du français : le verbe, Paris, 1967.
Fouché, P. Phonétique historique du français, Paris, II (1969), III (1966).
La Chaussée, F. de. Introduction à la morphologie historique de l'ancien français, Paris, 1977.
La Chaussée, F. de. Introduction à la phonétique historique de l'ancien français, Paris, 1974.
Vaananen, V. Introduction au latin vulgaire, Paris, 1981.

Cette petite communication a été faite lors du 30e congrès de la Société japonaise de linguistique romane, le 3 octobre 1992.